

LE FANTASQUE.

V. AUBIN, Rédacteur,
V. H. ROWEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES.

{ No. 2, Rue Grant, St. Roch.
{ No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 2, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shellings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shellings par année. On n'envoie pas le journal à la campagne pour moins de six mois. Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, c/à Mr. E. GINGRAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MATTE Basse-Ville. AGENTS: Montréal. — Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit des souscriptions. Trois Rivières. — Chez M. OUVRIER, BUREAU, Etud. Gen. Droit. Les personnes qui désirent se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

e n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3. Québec, 23 Février, 1841. No. 24.

MELANGES.

POLITIQUE. ON NE PEUT PAS DIRE COMME EN POÉSIE QUE LE TEMPS NE

FAIT RIEN À L'AFFAIRE.

(Imité des Contes démocratiques.)

Le lieu de la scène est le cabinet où le marquis de Mérilhou, assisté du duc arthe, du baron de Schonen et autres augustes vieillards, tripote, au Luxembourg, l'instruction de la seconde catégorie du procès de mai. MM. les commissaires font une grande consommation d'eau sucrée, pour adoucir l'amertume leurs pénibles fonctions. M. de Mérilhou, au prisonnier No. 6897. — Vous savez, de quoi vous êtes évenu? Le prisonnier. — Le savez-vous vous-mêmes, augustes vieillards? M. de Mérilhou. — Enfin vous avez fait quelque chose? Le prisonnier. — Oui, M. le marquis, J'ai fait partie des sociétés secrètes et de haine à mort à la royauté sur un poignard.